

ASSEMBLÉE NATIONALE12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-510

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 12

À l'alinéa 81, substituer, par deux fois, aux mots :

« de pacte »

les mots :

« lié par un pacte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.